

Leadership centré sur le patient et Prise de décisions fondées sur des principes

La stratégie de l'Hôpital général de Kingston (KGH) est explicite quant aux principes qui doivent se traduire dans nos comportements et nos gestes quotidiens. Leur intention est de nous maintenir centrés sur ce qui importe le plus, de nous guider tandis que nous travaillons ensemble, les uns avec les autres. Ces principes sont – **le respect, l'engagement, la responsabilité, la transparence et l'optimisation des ressources.**

La Responsabilité pour la raisonnable (A4R) est un cadre qui favorise l'établissement équitable de priorités et la prise de décisions fondée sur des principes. Il énonce cinq principes qui contribuent à établir la légitimité morale des décisions en matière d'établissement de priorités. Ensemble, les conditions décrivent un processus d'établissement de priorités ouvert et transparent, suffisamment souple pour intégrer une gamme de facteurs décisionnels pertinents. Le but du cadre vise à faciliter la participation constructive des parties prenantes à la prise de décisions et la reddition de comptes publique des décideurs responsables de la gestion de ressources limitées.

A4R veille à ce que l'attention voulue soit portée à :

1. La pertinence

Les décisions doivent être fondées sur des motifs (c.-à-d. données probantes, principes et valeurs) qui paraîtront pertinents, dans les circonstances, à des personnes impartiales.

2. Le caractère public

Les décisions et leurs motifs doivent être accessibles au public.

3. La révision

Il doit être possible de revoir et de réviser les décisions et il doit y avoir un mécanisme de règlement des différends.

4. L'autonomisation

Des efforts doivent être déployés pour minimiser les écarts de pouvoir et s'assurer de la participation de parties prenantes.

5. L'application

Une réglementation volontaire ou publique est souhaitable afin de garantir que les quatre conditions précédentes soient satisfaites.

Il est évident que les principes de KGH qui orientent les comportements et les actions de l'organisation sont complémentaires à ceux du cadre A4R visant à soutenir l'établissement des priorités et la prise de décision, et peuvent servir à orienter les discussions, la planification et la prise de décision.

En vue d'appuyer la prise de décisions fondées sur des principes à KGH, le guide suivant peut être utilisé pour orienter les délibérations à tout moment, par toute personne, au sein de l'organisation, car il contribue à la prise de décisions fondées sur des principes.

Utilisez ce tableau pour vous aider à structurer vos pensées et utiliser les processus de prise de décisions fondées sur des principes. Chaque section de ce tableau est expliquée ci-dessous.

Facteurs à prendre en considération	Stratégie et principes de KGH	A4R
Décrivez l'enjeu	Stratégie KGH Respect Valeur du lundi	Pertinence
Décrivez le processus	Respect Engagement Responsabilité	Habilitation Révision
Décrivez le Plan de gestion du changement	Respect Engagement	Habilitation
Décrivez le Plan de communication	Transparence Responsabilité	Caractère public
Décrivez l'évaluation	Responsabilité Optimisation des ressources	Application Révision

- Décrivez l'enjeu et/ou l'objectif en garantissant sa pertinence. Notamment :
 - l'alignement de l'enjeu sur la stratégie de KGH ;
 - l'impact sur la transformation de l'expérience du patient ;
 - la collecte de données/d'informations reliées à l'enjeu et les critères décisionnels qui ont été mis dans le contexte des patients lorsque cela est possible et opportun ;
 - l'obtention d'un large éventail de points de vue des parties prenantes et d'une expérience/expertise pertinente, y compris l'engagement direct des patients/conseillers
- Décrivez le processus décisionnel et la reddition de comptes :
 - ce qu'est et ce que n'est pas le processus décisionnel ;
 - comment les décisions seront prises ;
 - sur quoi s'appuiera la/s'appuieront les décision(s) ;
 - qui prendra la/les décision(s) ;
 - sur quels critères clairs et explicites sera/seront fondée(s) la/les décision(s) ;
 - comment les parties prenantes seront invitées à participer ;
 - ce à quoi les parties prenantes peuvent s'attendre une fois que la/les décision(s) sera/seront prise(s) ;
 - comment et quand les décisions et ses motifs seront rendus publics.
- Décrivez le plan de gestion du changement, y compris la formation et le soutien qui seront offerts à ceux qui réaliseront le plan ou la/les décision(s).
- Décrivez le plan de communication en explicitant dans le détail les processus, décisions, motifs pour chacune des décisions, les responsabilités et l'éventuelle voie d'appel. La communication devrait s'adresser à tous les auditoires et être présentée à un moment opportun pour répondre aux besoins d'information.
- Décrivez comment la/les décision(s) sera/seront évaluée(s), notamment l'engagement à améliorer la décision et le processus de prise de décision au besoin.